

Compte rendu du CNEA du 11 février 2021

Première séance du CNEA de la nouvelle DGER : Mme Valérie Baduel a exprimé son attachement à l'enseignement agricole et reconnu « les efforts surhumains » des équipes pour faire face à la crise, les conditions de travail dégradées, et à formuler des vœux pour que la rentrée se passe le mieux possible.

Le SEA-UNSA a porté la déclaration liminaire suivante :

« La crise sanitaire, sociale, économique et humaine, que nous traversons, touche l'enseignement agricole et plus particulièrement l'avenir des apprenants présents dans nos établissements.

L'incertitude règne au niveau sanitaire mais aussi en terme de formation et surtout d'insertion sociale et professionnelle.

Quels seront les emplois qui survivront à cette crise et comment les jeunes pourront ils y accéder ?

Cette question est légitime et fait suite à 1 an et demi de formation peu ordinaire, les cours en distanciel alternent avec des séances en présentiel encadrées par des consignes sanitaires indispensables et parfois difficiles à respecter, et à faire respecter, pour les jeunes.

Les temps de formation en milieu professionnel, les visites en entreprises, les sorties culturelles, les pratiques sportives sont tronquées voir interdites.

La préparation aux examens est complexe et demande une adaptation permanente dans l'urgence, l'étude de textes en ce début d'année civile le prouve.

La rentrée scolaire 2021 sera difficile même si les conditions de travail des apprenants reviennent à une forme de normalité.

Les jeunes que nous allons accueillir auront vécu eux aussi une scolarité perturbée en classe de quatrième et de troisième. Leurs attentes seront fortes, et en se tournant vers l'enseignement agricole ils comptent y trouver des réponses.

Mais, comment répondre en offrant des pédagogies adaptées, remédiatrices, innovantes alors que la politique de suppression de postes dans l'enseignement agricole n'est pas remise en cause.

Les collègues non enseignants et enseignants sont épuisés et ne se sentent pas soutenus et reconnus. Ils attendent une action forte de la part du ministère de l'agriculture : une augmentation des moyens humains pour contribuer à long terme, car la crise ne va s'arrêter cet été, à l'effort collectif en matière de formation, d'insertion sociale et professionnelle.

Ne pouvons nous pas, pour une fois, apprendre de nos expériences afin d'anticiper un avenir qui sera forcément différent. »

Réponse de la DGER : on ne peut pas revenir sur la Loi de finance et le schéma d'emploi. Le ministre a défendu un apport de soutien pour faire face aux difficultés de 10 M€ l'an passé.

1- Trois textes portant sur la délivrance des diplômes de l'EA aux sessions 2021 et 2022 ont été étudiés lors de ce CNEA.

Ils portent principalement sur le recours aux notes de contrôle continu (bulletin) en remplacement des notes d'ECCF.

Il en ressort un alignement sur les dispositions mises en place à l'EN.

Pour le SEA-UNSA deux difficultés sont apparues :

- un pas de temps très (trop) contraint pour les équipes et l'information aux apprenants
- la prise en compte des notes de CCF dans le cadre d'épreuves comportant plusieurs situations d'évaluation (ex : E7)

Ces textes rappellent également les adaptations nécessaires pour les périodes de formation en milieu professionnel ; certaines de ces dispositions font suite à des demandes formulées par le SEA-UNSA.

2- Le CNEA a adopté deux textes concernant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés à la session 2021 du Bac Pro TCV PJ (produits de jardin) et VA (vente en alimentation) peuvent se présenter au Bac Pro TCV PUJ et VPA à la session 2022.

Ces textes classiques permettent la conservation des notes obtenues par épreuve dans les conditions habituelles.

3- La présentation du nouveau processus de rénovation des référentiels découlant de la Loi « choisir son avenir professionnel » a permis de clarifier les choses.

Le SEA-UNSA a demandé la répartition des diplômes de l'EA par CPC, la mise en place de GT pour travailler en amont des CPC sur l'ensemble des référentiels et non uniquement sur le volet pédagogique.

4- Le point d'étape sur les travaux MENJS-MAA sur l'orientation vers l'enseignement agricole, confié à un ancien chef de SRFD a mis en avant le partenariat entre les deux ministères sur ce sujet, mais les inquiétudes de l'ensemble du CNEA sont encore fortes quant aux moyens mis en œuvre pour parvenir à l'objectif d'information auprès des familles des jeunes en collège ; notre recrutement en dépend.

Vos représentants SEA-UNSA au CNEA :

- Stéphane Robillard
- Jean-Jacques Henry
- Florent Diot